

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

1885.

QUARANTE-UNIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,

9, RUE DE LA MADELEINE.

1885

QUELQUES JETONS CURIEUX OU INÉDITS.

PL. IV, N^{OS} 4 A 8.

I.

Parmi les monnaies du Brabant, M. P.-O. VAN DER CHIJS, dans son ouvrage *De munten der voormalige Hertogdommen Brabant en Limburg*, a publié (pl. XXXVI, n^o 1) un jeton de monnayeur frappé en 1489, c'est-à-dire à l'époque de la tutelle de Maximilien sur Philippe le Beau; suivant la description (p. 265), le jeton porte, sur le droit, un écu, probablement d'un des monnayeurs, dans une épicycloïde, et, au revers, trois marguerites, dirait-on, entrelacées d'une banderole avec inscription; cette inscription M. Van der Chijs la déclare illisible.

La légende du droit, après la croix de Gueldre :

‡ ◦ IETT ◦ PO' ◦ LE ◦ GENERA ◦ MITYST ◦
DE ◦ TOVT ◦ LE ◦ MON'

est continuée au revers, de même, après la croix de Gueldre :

‡ DV ◦ ROY ◦ DE ◦ ROMTYNS ◦ NR'E ◦
SIRE ◦ 1489:

L'auteur ajoute que le jeton est décrit, mais pour ce qui concerne l'écu (1) inexactement, dans VAN ORDEN,

(1) L'inexactitude est celle-ci : M. Van Orden indique l'écu de

Handleiding voor Verzamelaars van Nederlandsche Historiepenningen, t. II, n° 12, et qu'il se trouve (en 1851) dans la collection considérable de M. H. Salm, à Amsterdam.

Le même exemplaire, le seul connu que je sache, fait maintenant partie de ma collection de jetons historiques des Pays-Bas ; il est d'une parfaite conservation.

Sur le droit, entre l'écu écartelé (dans chaque quartier, une croix) et l'épicycloïde, se trouve (M. Van der Chijs ne l'a pas observé) la lettre G, très ornée, semblable à celle qui se trouve sur un autre jeton « des generaulx maistre », gravé dans la *Revue*, 1859, pl. II, n° 8, et décrit page 67 par M. Chalon.

M. Chalon propose diverses explications de cette lettre; entre autres qu'elle pourrait être l'initiale du nom du maître de la monnaie; par deux motifs je crois cette dernière explication exacte : 1° parce qu'il résulte d'une nomenclature des maîtres de monnaie, ajoutée à l'article, qu'en 1488 (le jeton est de 1489) Wautier Guythuysen (Guthuse ou Gruthuse?) était chargé de cette fonction à Malines, et 2° par la conformité de l'écu de ce jeton avec celui d'un autre : LEGHPEN : OM : MINHER : VA : GRUTHUSE ;, gravé dans l'ouvrage de M. DUGNOLLE, *Le jeton historique des dix-sept provinces des Pays-Bas*, tome I^{er}, n° 246 (pl. I, n° 246). Cet écu est, de même, écartelé et il se trouve dans chaque quartier une croix, cependant avec cette différence, que les croix des quartiers 2 et 3 sont en sautoir; est-ce peut-être une faute du

Jérusalem (croix à double traverse), tandis que l'écu du jeton est écartelé avec une croix dans chaque quartier.

graveur (nous en connaissons de plus graves) et cette faute a-t-elle été considérée comme si grande que, pour ce motif, le jeton n'a pas été mis en circulation ? Dans ce cas nous aurions l'explication de la haute rareté de cette pièce tout à fait unique, dont le revers nous rappelle un grand homme.

Le n° 1 de la planche IV fait voir, bien distinctement, que ce ne sont pas des marguerites, mais des *chardons* qu'il faut voir, et ces fleurs semblent faire allusion à l'inscription de la banderole : *Carondelet*. Quoique M. Van der Chijs déclare cette inscription illisible, le graveur de la planche de son ouvrage vient confirmer la susdite détermination ; dans la première partie de la banderole, il a gravé les lettres *Ca* ; le troisième trait, dans cette partie, comme notre planche l'indique très justement, est un allongement de la tige de la plante ; dans la troisième partie de sa planche, le graveur a marqué bien distinctement les lettres *del* et les deux suivantes *et*, à peu près, tandis qu'il n'y a pas de doute que sur le jeton, dans la seconde partie de la banderole, se trouvent les lettres *ron* ; c'est donc un jeton de 1489, de Jean *Carondelet*, le chancelier de Bourgogne. Une médaille en son honneur et en celui de son épouse, Marguerite de Chasse, 1488, est gravée dans VAN MIERIS, *Historie der Nederlandsche Vorsten*, t. 1^{er}, p. 204. (*Voy. sur Carondelet, Dictionnaire de la Noblesse*, Paris, 1771, 2^e édition, t. III, pp. 516 et suivantes ; *Magasin pittoresque*, 1851, p. 403, etc.)

II.

Jeton satyrique contre François I^{er}, roi de France.

Au droit : Le buste couronné du roi, à gauche, avec un lis devant le nez.

Lég. FRANCISCUS · REX · FRAN.

Au revers : Tête de Turc, à gauche.

Lég. LA · GRANDE · TUR.

Le jeton historique, souvent d'un seul trait, et en vrai pamphlet, racontait au contemporain les événements mémorables, ainsi que les actions méprisables.

Le roi de France, François I^{er}, dans sa lutte avec l'empereur Charles-Quint, pour prendre possession de Milan (1543), ne reculait pas devant une alliance avec la Turquie (sous Soliman II). Ce jeton a éternisé cet épisode historique et, en même temps, a lié inséparablement et à jamais, l'image du grand monarque à celle de son illustre allié. Cette pièce qui a le type des jetons de Tournai à cette époque, est extrêmement rare.

III.

Les jetons de Frédéric Perrenot sont en général très rares et le n° 3 de VAN LOON, *Nederlandsche Historiepenningen*, t. I^{er}, p. 184, éd. holl.; p. 182, éd. franç., est une pièce qu'on ne rencontre presque jamais ; MM. DE VRIES et DE JONGE, *Nederlandsche Gedenkpenningen verklaard*, t. I^{er}, p. 78, donnent la description d'un autre jeton de Frédéric Perrenot qui est resté inconnu à Van Loon; un autre encore, que Van Loon n'a pas connu non plus, a

été publié par M. DUGNIOLE, dans son ouvrage *Le jeton historique des dix-sept provinces des Pays-Bas*, pl. IV, n° 2619. Le jeton n° 3 de notre planche IV est une variété du n° 3 de VAN LOON, t. I^{er}, p. 184, éd. holl., quant au droit ; le revers est tout à fait inconnu et inédit : le cercle mural du jeton décrit par Van Loon est remplacé par une couronne de feuillage ; le champ du cercle intérieur, en arabesques sur la pièce décrite, se trouve ici rempli de festons ; les armoiries sont les mêmes, sauf que sur cette pièce des festons occupent la place où Van Loon nous montre une tête vue de face.

Le jeton est d'un parfaite conservation et probablement unique.

IV.

Des recherches continuelles sur les divers coins des jetons m'ont mené à la découverte de trois coins, très divers, du rare jeton de Berlaymont. (VAN LOON, *Nederlandsche Historiepenningen*, t. I^{er}, éd. holl., p. 221 ; éd. franç., p. 217.) La grande dissemblance qu'offre le buste du jeton, pl. IV, n° 4, me détermine à faire reproduire celui-ci.

Les trois variétés se trouvent dans ma collection :

a. Un exemplaire conforme à celui que Van Loon décrit : Berlaymont paraît jeune encore ; pourtant la pièce porte le même millésime 1576 ;

b. Un exemplaire, avec le même buste, où Berlaymont apparaît beaucoup plus âgé (1) ;

(1) Une autre variété de ce jeton, consistant dans un ordre différent des lettres de la légende, existe dans la collection Vander Auwera.

c. Un exemplaire avec le même buste que le précédent, mais le vêtement de Berlaymont vient interrompre les lettres de la légende CAROL — VS, considérablement éloignées les unes des autres.

Lég. CAROLUS COMES A BERLAYMONT.

Rev. IN ADVERSIIS CONSTANS, 1576.

V.

Jeton d'Arras ; au droit, le buste de Philippe II tourné à droite.

Lég. VERBUM : DOMI : MANET : INÆTERNUM.

Rev. Une pucelle avec couronne murale (figure allégorique de la ville d'Arras, je pense), tenant une ancre et une corne d'abondance, est agenouillée devant un guerrier couronné de lauriers, ayant une lance dans la main gauche et couvert d'un long manteau sur les épaules.

Lég. SURGE BELGICA. 15 — 82.

Dans l'exergue les armes d'Arras, le lion avec l'écu de l'Artois sur l'épaule, entre le millésime 15 — 82 et quelques fleurs.

Il paraît que cette pièce n'a pas été mise en circulation ; serait-ce peut-être à cause de l'attentat commis cette année-là contre la vie de Guillaume le Taciturne ?

En tout cas la pièce est inédite, de la plus haute rareté et probablement unique ; l'exemplaire est à fleur de coin.

VI.

Jeton en argent de Middelbourg (1647); c'est une variété intéressante du jeton décrit par VAN LOON, *Nederlandsche Historiepenningen*, t. II, p. 304, éd. holl.; p. 293, éd. franç.

Les légendes sont entièrement et les figures des deux côtés à peu près conformes au jeton de Van Loon.

Sur le droit se trouve le millésime 1647; en exergue et en dessous les lettres I. L., initiales du nom du célèbre médailleur J. Looff. La gravure de ce jeton est d'une finesse remarquable; l'exemplaire est à fleur de coin.

Lég. NON TELIS PRIMIS BELGI SEPTEMPPLICIS ARMIS.

Rev. SED CONSTANT LIBRA LIBERA REGNA PARI.

VII et VIII.

Deux jetons en argent, dont les revers sont variés, par le même graveur; celui-ci est aussi l'auteur de l'exquise médaille qui, avec deux autres jetons frappés à la même occasion, sont décrits dans VAN LOON, *Nederlandsche Historiepenningen*, t. II, p. 306, éd. holl.; p. 295, éd. franç.

Ces deux jetons, qui ont le même droit, portent sur un écuil, à droite, les mêmes lettres I. L. (J. Looff) que celles du jeton précédent; la gravure de ces pièces est d'une exécution admirable; elles sont très rares et à fleur de coin; elles forment une série intéressante, dans mes

tiroirs, où il existe sept exemplaires aux coins variés,
dont six en argent et un en cuivre (¹).

Lég. TIMIDE · AC · PRUDENTER.

Rev. LUCTOR · ET · EMERGO · 1647.

P. J. VAN DIJK VAN MATENESSE.

(¹) Voy. le procès-verbal de la séance du 6 juillet 1884, où ces jetons
ont été présentés par M. Van Dijk van Matenesse.

